



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 2 - MARS 2023

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPT E R E N D U

Réunion du 24 Mars 2023

Présents :

Mmes : LOZANO Lydie - MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - FOURNES Emilie - SOURNAC Angélique
Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - CORBI Paul - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - MALBERT Guy -
LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - PINAUD Alain - RICARD Francis -
VIGNERES Jean-Bernard - RAYNAUD Christian - DELPY Serge - NEVEU Raymond - AZEMA Alain -
HUGUET Patrick - CROUZILLAT Alain

Absents excusés :

Mmes : BAPTISTE Evelyne, CLAMENS Marie-Madeleine
Mrs : CARLE David

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Merci à tous de vous être rendus disponibles pour ce deuxième comité directeur de l'année.

Je ne pourrai pas commencer sans rendre un dernier hommage à Yvon LAURENS, qui nous a quittés il y a quelques jours. C'était un grand Monsieur, pour qui j'avais personnellement beaucoup d'amitié.

Les qualificatifs se terminent. Il nous reste le dernier à faire jeudi prochain, en vétérans. Place maintenant aux championnats de Haute-Garonne.

Nous verrons tout à l'heure la désignation des délégués sur ces championnats.

Malheureusement, nous devons affronter un nouveau problème. Le manque de carburants risque de poser beaucoup de problèmes à tout le monde : joueurs comme arbitres ou nous-mêmes, organisateurs. Il est possible que samedi, certaines équipes ne puissent se rendre à AUSSONNE. Nous devons être indulgents si cela se produit. J'espère que cette crise s'achèvera rapidement car tout notre travail pourrait être remis en cause si les déplacements sont impossibles.

Les calendriers des CDC ont été publiés sur le site du CD31. Il s'agit de la version définitive, après avoir dû annuler la première version, suite à des empêchements de certains clubs devant recevoir.

Je vous rappelle que ce nouveau règlement, qui impose une réception obligatoire tous les deux ans pour toute participation à un championnat, a été validé par ce comité directeur, et présenté lors du dernier congrès. Donc de fait, un club qui engage une équipe dans plusieurs championnats voit l'obligation de recevoir multipliée par le nombre de participations. J'espère que cela est clair pour tout le monde et que vous saurez défendre cette position si besoin auprès de vos clubs.

La préparation du championnat de France de BALMA se poursuit. Je remercie tous ceux qui se sont rendus disponibles pour cet évènement. Nous verrons en temps voulu le positionnement de chacun sur

les divers postes à tenir. Ce travail n'est pas encore fini. Nous ferons le 21 avril une réunion spéciale sur ce championnat. Je vous enverrai une convocation, mais notez-le dans vos agendas.

Je ne serai pas plus long, car nous avons beaucoup à faire ce soir.

Je vous demanderai une fois de plus de la discipline dans les prises de parole. Lydie doit faire la première version du compte-rendu en écoutant l'enregistrement, donc je vous demande de respecter son travail. A l'avenir, nous envisageons l'achat d'un nouveau matériel d'enregistrement, plus performant afin de simplifier ce travail.

Je vous remercie.

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 7 janvier 2023

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

b) Compte rendu du comité directeur fédéral du mois de janvier 2023

Brigitte S : La Fédération interdit la jupe-short pour les féminines.

Raymond LM : Un mail sera adressé à tous les clubs car nous devons nous référer aux décisions du règlement fédéral.

c) Compte rendu du comité directeur fédéral du mois de mars 2023

Aucune remarque n'est faite sur le compte rendu de la réunion fédérale du mois de mars.

d) Compte rendu du comité directeur régional du mois de janvier 2023

Le comité directeur de la région a validé l'augmentation de la part de la région de 1 € en 2024 ce qui aura pour conséquence de passer la part de la région à 4,50 €. Cette augmentation sera répercutée sur le prix de la licence en 2024, sans préjuger du rattrapage des 2 € de la part fédérale que nous n'avons pas encore répercutée ni en 2022, ni en 2023.

Francis R : Avec Raymond, nous n'étions pas favorables à cette augmentation de 1 € au vu des bilans financiers (45 000 € de déficit en 2022 et 59 000 € de déficit au budget 2023). Nous avons proposé de mieux cerner les dépenses et d'étudier d'autres leviers que l'augmentation de la redevance sur licence (une participation prise sur les qualificatifs et championnats départementaux par exemple).

L'ensemble des membres du Comité directeur de la région Occitanie a voté l'augmentation d'1€ de la licence, ce qui représente environ 60 000 € de recette supplémentaire qui va permettre d'équilibrer le budget 2024.

Ce qui nous amène à réfléchir à une meilleure gestion des dépenses. Des projets sont en cours de travail pour éviter les augmentations de licence que ce soit de l'Occitanie et de la Fédération.

e) Vie des districts

1 - District Nord

➤ Pourrait-on dans un futur proche, ne faire qu'un seul tour de qualificatif par catégorie même à 5 €

par licencié inscrit ? Et peut-être faire les hommes le samedi et les femmes et les mixtes le dimanche car cela fait beaucoup de qualificatifs sur 2 mois, pour ensuite enchaîner sur les championnats départementaux. La zone 42 a mentionné que la période des qualificatifs est trop longue. Un seul tour peut-être ? et de ce fait, voir l'impact sur le côté financier.

Raymond LM : Le projet sportif sur lequel nous avons été élus, repose sur le retour à 2 tours de qualificatifs afin de doubler les participations aux divers Championnats Départementaux. Nous avons été élus pour un mandat de 4 ans et nous ne reviendrons pas sur cette décision jusqu'à la fin du mandat c'est-à-dire fin 2024. Pour l'avenir, la nouvelle équipe dirigeante devra prendre position sur ce sujet. Notre but en tant que comité départemental, n'est-il pas de pouvoir garantir la participation des meilleurs joueurs dans nos championnats afin de se donner la chance d'envoyer les meilleurs au Championnat de France ? Nous n'obligeons personne à participer à deux tours. Chaque responsable de district et élu doit défendre notre projet.

Alain P : Il est évident que si nous revenons à un tour, les championnats seront divisés par deux.

Raymond LM : Tout l'argent reçu par les inscriptions est redistribué dans les indemnités versées à tous les clubs dans toutes les compétitions de club : CDC, CRC, CNC, Coupe de France, etc...

Pierre-Noel A : Il faut en parler déjà cette année car nous avons le calendrier 2024 à préparer, et qu'il devient très compliqué de trouver des clubs qui veulent bien organiser.

Francis R : Si nous revenons dans un futur à un tour, ce n'est pas le point de vue argent qui dérange mais certains championnats seraient impactés.

Delphine M : C'est le ressenti, pas des petits joueurs, mais des compétiteurs. J'ai de grands joueurs dans un club qui sont venus me trouver en disant qu'ils n'en pouvaient plus (si on avait été bon on se serait qualifiés au premier tour d'ailleurs ils n'ont pas fait le deuxième tour). Les qualificatifs débutent de plus en plus tôt, il fait froid et ils tombent malades. Ils sont d'accord du fait de faire qu'un seul tour avec une belle augmentation pour la participation.

Par contre en tant qu'officiels et arbitres, nous avons eu une nette amélioration sur les comportements envers nous.

Francis R : Je précise que nous ne sommes pas un département comparable par l'effectif et par la participation. Nous avons 10 000 licenciés et 3000 qui participent aux championnats. Dans le Tarn, ils ont 3000 licenciés ils en ont que 1000 qui participent, ils font des championnats départementaux à 32 ou 64. Si on supprime des dates de tours qualificatifs, nous allons obligatoirement y mettre des concours départementaux et le même joueur qui se plaint de jouer en qualificatif sur deux tours on le retrouvera en qualificatif et le lendemain sur le concours.

Alain A : Les organisateurs parlent de la restauration aussi. Comme on commence le matin cela fait un coup double sur deux jours.

➤ Est-il prévu des formations d'arbitre sur 2023 ?

Raymond LM : Réponse de Mr Péronne que j'ai sollicité : Nous faisons continuellement de la formation surtout lorsque nous travaillons en doublon. Nous en référons entre septembre et le congrès départemental et en fonction des dates disponibles. Afin d'éviter des déconvenues de certains, je demanderai aux responsables de districts de ne pas attribuer de concours aux arbitres n'ayant pas suivi de formation ces dernières années.

Il n'y a aucun candidat à l'arbitrage en 2023 sur le département de la Haute-Garonne.

Patrick H : Qui fait remonter les informations ? J'ai deux personnes qui sont candidats depuis 2 ans !

Raymond LM : Il y a une première journée de tronc commun. L'intéressé paie 60 € pour y participer. A la fin de cette journée de tronc commun, il donne au responsable de la journée, la voie dans laquelle il veut s'engager (graphiqueur, éducateur ou arbitre). S'il choisit la voie d'arbitrage, il devra payer 60 € de plus et passer deux jours de formation d'arbitre au terme de laquelle il passera un QCM et aura une évaluation. Chaque département a des référents d'arbitrage qui sont chargés de mettre en place ces formations.

2 - District Sud

➤ Vu les échanges sur les réseaux sociaux concernant les tenues, quelles sont les recommandations pour le Championnat Haute-Garonne ?

Raymond LM : Sur les qualificatifs district, nous notons qu'il y a encore quelques soucis. Sur les championnats Haute-Garonne, nous appliquerons la règle qui est : tenue haut et bas homogène (même logo et même couleur). S'il y a un problème, à ce moment-là, c'est au jury de se réunir et de prendre une décision.

Francis R : Le problème des tenues est un problème récurrent qui ne date pas de cette année. Sur un qualificatif, il n'y a pas de délégué donc c'est au jury (composé de l'arbitre principal ou deux quand il y en a deux et par un ou deux responsables du club qui sont présents). L'arbitre doit signaler le problème de tenue au jury.

Raymond LM : Je vous rappelle que le comité de la Haute-Garonne a acheté 12 k-ways de tailles différentes : les délégués sur les championnats de France peuvent les prendre dans les voitures pour les prêter mais doivent impérativement les récupérer et les ramener au comité.

➤ Pourquoi seulement une semaine entre le qualificatif triplé mixte et le Championnat Haute-Garonne triplé mixte ?

Francis R : Lors de la réunion du calendrier compétitions, je vous avais proposé de mettre les qualificatifs dans l'ordre des championnats, nous en avons parlé ; c'est le hasard qui a fait que c'est tombé comme ça.

3 - District Ouest

➤ Pour la Coupe de la Haute-Garonne faut-il fournir des arbitres ?

Raymond LM : On parle de la coupe de Haute-Garonne, nouvelle compétition que l'on a créée. De fait, une consolante de la coupe de France qui est une compétition tout à fait amicale. Les clubs qui peuvent mettre des arbitres le feront, pas de soucis. Les quatre clubs concernés devront participer au paiement de l'arbitre. Mais s'il n'y a pas d'arbitre disponible ce n'est pas un problème puisque c'est une compétition amicale.

Francis R : Le club de Pibrac, qui s'était porté candidat pour recevoir la coupe de France, est obligé d'annuler car le concours de Pâques est organisé ce jour-là. Nous avons sollicité le club de Labarthe-sur-Lèze non candidat au départ qui recevra à la place de Pibrac. Un mail sera envoyé aux 4 clubs concernés.

➤ Où en sommes-nous sur la décision de positionner un arbitre ou pas sur un concours en 4 parties ?

Raymond LM : Nous en avons parlé l'an dernier, aucune obligation d'arbitre en 4 parties, à contrario, obligation d'un graphique avec le logiciel gestion concours avec la base à jour.

Du moment que le concours est sur le calendrier départemental, il est officiel donc un graphiqueur est obligatoire pour contrôler les licences.

➤ Ne serait-il pas judicieux de faire apparaître la liste des qualifiés sur le site après chaque qualificatif. Nous sommes beaucoup sollicités sur le sujet.

Francis R : c'est faisable, mais pas pour cette année. Nous le ferons à partir de l'année prochaine. Les qualifiés apparaîtront dans la partie district sur le site du Comité.

Raymond LM : Pour 2024, après chaque qualificatif, Francis enverra à Valérie la liste des qualifiés par district et Valérie les ajoutera sur le site dans les infos districts.

2) SPORTIF

Compte rendu AVENIR 31 fait par Christian Raynaud

1°) Suite au départ du groupe d'encadrants de deux éducateurs, une nouvelle équipe a été mise en place avec l'arrivée de cinq nouveaux éducateurs tous diplômés BF1.

L'équipe se compose donc maintenant de : JL Lucchetta, responsable de la structure Avenir 31, Alain Azéma et Eric Cadilhac, responsables sportifs.
Cédric Gaches, Thibaut Lucchetta, Laurent Mathieu, Benoit Bessou, Magali Lauret, Aurélie Vandersnick et Christian Raynaud pour le lien avec le CD 31.

2°) Une première journée de pré-sélection, destinée aux nouveaux joueurs a eu lieu le dimanche 22 janvier 2023 à Beauzelle. Une grosse quarantaine de joueurs étaient présents, ce qui a permis d'en retenir une quinzaine afin de les mettre en opposition aux membres du groupe Avenir 31 2022.

3°) La journée de sélection a eu lieu le dimanche 29 janvier dans le boulodrome de Muret St Jean et sur les 36 joueurs présents, 23 ont été retenus pour faire partie du groupe 2023 à savoir 8 minimes, 9 cadets et 6 juniors. A cela s'ajoutent trois « réservistes » qui sont des joueurs dont on n'est pas vraiment sûr du potentiel et que l'on reverra ponctuellement pour juger plus précisément de leur niveau. Cela représente 12 clubs ou EDP différents.

4°) Le 1er stage a eu lieu le dimanche 12 mars à Colomiers avec 26 joueurs.
Le 2ème stage aura lieu le dimanche 2 avril à Cugnaux, le 3ème stage étant prévu le lundi 8 mai à Cugnaux (??)
Lors de la réunion en visio du jeudi 16 mars, il a été composé les équipes qui prendront part aux concours de Millau lors du weekend de Pâques.
L'équipe des juniors qui ira en Belgique sera composée de trois juniors de Pointis de Rivière (Couton, Chanfreau et Cadilhac) accompagné par A. Azéma.

Présentation du projet avec l'USEP :

Raymond LM : Le projet d'initiation à la pétanque dans le milieu scolaire s'est concrétisé. J'ai validé un projet avec l'USEP (Union Sportive d'enseignement Primaire). C'est un travail que l'on va faire avec certaines écoles du département. Deux dates sont retenues :

- 19 avril : Formation des enseignants (professeur des écoles) et stage d'initiation à la pétanque avec l'aide de Margaux, CTFR, et de Christian RAYNAUD.
- 29 juin : journée de clôture à St Orens avec Margaux et Christian.

Entre ces deux dates, il y aura entre six et huit temps scolaires d'initiation à la pratique de la pétanque. Nous allons participer à l'achat de matériel adapté (boules molles) à hauteur de 720 €. L'USEP participe à hauteur de 2500 €. J'ai fait une demande de subvention auprès de l'ANS, pour un montant de 2000€.

Dans le même ordre, je vais faire deux demandes de subvention pour Avenir 31 et le Dépêche tour.

f) Compte rendu de la commission jeunes

(Voir le compte rendu en annexe)

Raymond LM : Avant de passer au point sportif, j'ai décidé dans un but de simplification en accord avec Valérie, de ne plus apporter les tenues sur les championnats de Haute-Garonne. Chaque joueur qualifié aura dans le dossier les explications concernant les modalités d'essayage des tenues au Comité Départemental.

Toutes les conventions ont été revues. Elles seront envoyées directement aux clubs.

g) Bilan des qualificatifs dans les districts : tir de précision et toutes les formations

Tir de précision :

Francis R : Nous serons 13 délégués. Présence samedi soir pour monter les 10 pas de tirs qui seront espacés d'un terrain. Il faudra 20 terrains libres. Notre rôle d'officiel est de juger les pieds et nous servirons de secrétariat. La commission d'arbitrage a désigné 10 arbitres qui seront les juges sur la cible des points.

L'ordre de passage sera le district Nord, le district Ouest, le district Est, le district Centre et le district Sud selon les ateliers A ou B.

Si un joueur du JP est qualifié pour le lendemain, nous aviserons en réunion de jury. Il manque des bénévoles pour la mise en place des boules. La fin de journée est prévue vers 19h30. Les délégués viennent tous habillés en tenue sportive du comité.

Ce championnat de tir de précision coûte beaucoup d'argent (matériel, organisation, arbitre, repas des bénévoles) et beaucoup d'investissement.

Qualificatifs :

Globalement, la participation des qualificatifs est la même entre 2022 et 2023 à l'exclusion du tir de précision et de la triplette mixte. Nous notons cependant une baisse de participation significative chez les féminines dans le district Nord (moins 56% en doublettes). Est-ce dû au choix du lieu qui était trop excentré ou au fait d'avoir regroupé les deux zones de qualification ? Nous devons y réfléchir pour 2024.

Dès le qualificatif vétérans terminé, chaque responsable de district devra s'occuper de récupérer rapidement les facturations d'inscriptions pour chaque club.

Un questionnaire sera envoyé aux clubs pour savoir pourquoi ils ne veulent pas recevoir les qualificatifs.

CDC :

Tout club inscrit en CDC doit être en mesure de recevoir une journée pour chacune de ses équipes. S'il ne reçoit pas cette année, il recevra l'année prochaine. Il avait été demandé à chaque club de hiérarchiser leur choix. Certains clubs ont refusé de recevoir. Après plusieurs entretiens, tous sont revenus sur leur

décision.

L'an prochain sera rajouté dans la feuille d'inscription : s'il y a une impossibilité sur une journée qui ne dépend pas du club mais de la ville, un mot explicatif ou un justificatif sera demandé.

Tous les groupes de CDC 2023 sont sportivement équitables, il y a autant de montants que de descendants que de maintenus.

h) Validation des délégations : championnats départementaux, régionaux et de France

Francis R : Il distribue à chaque délégué le tableau des délégations district par district. Les concours régionaux ont été rajoutés. Chaque district se concerte et renvoie le tableau complété pour la saison entière avant fin avril.

Il est rappelé qu'il est préférable de ne pas être délégué, ni arbitre dans son propre club.

Pour les championnats de Région et de France, nous avons moins d'équipes à encadrer.

Pour les championnats Haute-Garonne, Valérie mettra dans les chemises le tableau qui consiste à aider les graphiqueurs pour faire les qualifications.

Raymond LM : Nous n'allons plus prendre les scoreurs qui sont lourds, encombrants et difficile à faire tenir sur les barrières ; nous aurons le même système que lors des championnats de France c'est-à-dire 8 scoreurs plastifiés.

i) Point de situation sur le championnat de France de BALMA - répartition des élus

Une réunion de travail est prévue le vendredi 21 avril 2023.

3) FINANCES

a) Point sur licences 2023

Serge G : Nous avons à ce jour 9772 licences. Nous avons fait le budget sur 10600 licences et nous sommes à 93 % de cet objectif.

b) Point de trésorerie : appels de fonds et autres sujets

Serge G : J'attends que les districts puissent me verser la somme des mutations et des licences.

4) DIVERS

a) Compte rendu de la commission de discipline et demandes de remises de peine

➤ Compte rendu de la commission de discipline

La commission de discipline s'est réunie le mercredi 1er février 2023 à 18h00.

Faits commis le 2 décembre 2022 à Ramonville : Voies de fait avec violences physiques (catégorie 7), sanction prise : 5 ans de suspension ferme (cette catégorie ne peut faire l'objet d'une remise de peine).

A ce jour et à ma connaissance, pas de demande en appel formulée.

➤ Demandes de remises de peines

1°) Demande de remise de peine de Mr Forestier Jacky.

Passé en commission de discipline le 16 novembre 2022 suite à des faits qui se sont déroulés le 8 septembre 2022 à Beauzelle : demande d'inversion d'un résultat en CZC et tentative d'intimidation d'un teneur de table ➡ suspension à 6 mois fermes et 6 mois avec sursis, fin de la sanction le 15 mai 2023.

Résultat des votes avec 21 membres élus présents

Oui : 1 Non : 20 Abstention : 0

Remise de peine refusée

2°) Demande de remise de peine de Mr Marolleau Femoso

Faits qui se sont déroulés le 24 juin 2022 à Lespinasse : inscription sous fausse licence ➡ suspension à 1 an ferme jusqu'au 31/08/2023.

Résultat des votes avec 21 membres élus présents

Oui : 7 Non : 11 Abstention : 3

Remise de peine refusée

b) Remise récompense

Diplôme d'honneur remis à Mr Alain Azema.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h25.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique Sournac

